

Commune de SAINT GENIES DE FONTEDIT



LISTE DES DELIBERATIONS ADOPTEES

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08/07/2026

Convocation du 01/07/2026

Le huit Juillet deux mille vingt-six à dix heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Geniès de Fontedit dûment convoqué s'est réuni Salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Lionel GAYSSOT, Maire.

Etaient présents : Mmes Mrs GAYSSOT L. – AZEMA-CARLES E. – GUYEN B. – OBERMAYR F. – ROBERT C. – GAYRARD L. – BORRIELLO F. – CHAURIS C. – PECQUET M. – SEYFERT F. – TAÏX S. – LAURES E. – ROELS P. – VIGORDA L. – GUYOT C.

Absents représentés : COMBETTES Y. représenté par TAÏX S. – BOYER D. représenté par GAYRARD L. – LOVIS P. représenté par ROELS P. – LARZAT S. représentée par LAURES E.

Le quorum est atteint, l'assemblée peut délibérer.

Mme CHAURIS Camille est nommée secrétaire de séance.

N° délibération	Ordre du jour	Sens du vote
DCM 2026-055	Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 05/06/2026	Approuvée à l'unanimité
DCM 2026-056	Renouvellement du projet pédagogique ALP « Les grenouillettes » 2026-2027	Approuvé à l'unanimité
DCM 2026-057	Mise à jour du règlement intérieur de l'accueil de loisirs périscolaires	Approuvée à l'unanimité
DCM 2026-058	Décision modificative n°01	Approuvée à la majorité
DCM 2026-059	Subventions aux associations	Approuvée à l'unanimité
DCM 2026-060	Subventions aux associations dans le cadre d'appels à projets	Approuvée à l'unanimité

DCM 2026-061	Redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz naturel - Année 2026	Approuvée à l'unanimité
DCM 2026-062	Droit de délaissement parcelle n° E 815 et E 891 – Proposition d'achat	Approuvée à l'unanimité
DCM 2026-063	Renonciation à l'application des pénalités de retard - Aménagement zone d'accès « Boulevard des Condamines » -	Approuvée à la majorité
DCM 2026-064	Signature de l'acte d'engagement relatif au marché de fourniture et de livraison de repas en liaison froide pour le restaurant scolaire – Lot n°14	Approuvée à l'unanimité

Lionel GAYSSOT,

Camille CHAURIS,

Maire

Secrétaire de séance


